

"Per Kleppe: La Norvège dans le cadre de l'Europe" dans Revue du Marché commun (Janvier 1972)

Légende: En janvier 1972, Per Kleppe, ministre norvégien du Commerce et de la Navigation, décrit dans la Revue du Marché commun les caractéristiques de l'économie de la Norvège à prendre en compte dans les négociations d'adhésion du pays aux Communautés européennes.

Source: Revue du Marché commun. dir. de publ. Epstein, Geneviève. Janvier 1972, n° 150. Paris: Éditions techniques et économiques. "La Norvège dans le cadre de l'Europe", p. 3-6.

Copyright: (c) Les Éditions Techniques et Économiques, 3, rue Soufflot 75005 Paris

URL:

http://www.cvce.eu/obj/per_kleppe_la_norvege_dans_le_cadre_de_l_europe_dans_revue_du_marche_commun_janvier_1972-fr-84b09ed5-0d9f-4f19-8f6b-164ed7354cc7.html



Date de dernière mise à jour: 27/02/2017

La Norvège dans le cadre de l'Europe

par Per Kleppe, ministre du Commerce et de la Navigation

Si l'on s'en tient au chiffre de sa population, la Norvège, avec ses 2,9 millions d'habitants, se place parmi les plus petits pays d'Europe. Cette population vit cependant disséminée dans un pays d'une superficie égale à 60 % de celle de la France. L'agriculture occupe environ 3 % de ce territoire, des forêts de qualités diverses en recouvrent 24 %, tandis que le reste (73 %) est constitué par des montagnes, des pâturages, des fleuves et des lacs.

Le centre de densité humaine se situe en gros dans le Sud-Est du pays où vit la moitié environ de la population, encore plus fortement concentrée dans la région d'Oslo. Le long des côtes, à l'intérieur des fjords et dans les parties montagneuses à partir de l'extrême sud et jusqu'à mi-chemin en remontant vers le Nord, on trouve les quatre dixièmes de la population, tandis que le reste, un peu plus du dixième, se répartit dans les trois départements les plus septentrionaux, principalement le long des côtes.

Les ressources naturelles du pays sont relativement concentrées dans quelques régions peu nombreuses. Cela vaut pour le bois, l'énergie hydraulique, la pêche, une partie des minerais et des métaux. On exploite au Svalbard des gisements naturels de charbon mais la majeure partie des besoins est satisfaite par des importations. Les découvertes récentes de pétrole et de gaz en Mer du Nord pourront ajouter aux ressources naturelles du pays un supplément de grande valeur.

Voici une rapide esquisse de ce pays qui s'étend très haut vers l'Océan Arctique, jusqu'au 71^e degré de latitude Nord, pays où les distances sont grandes et le climat relativement rude. Ses habitants ont néanmoins atteint un standard de vie élevé et un haut niveau de sécurité sociale. On en est redevable en premier lieu à l'expansion industrielle, à l'importante flotte de commerce, à l'excellente mise en valeur des autres ressources du pays et aussi à la politique que nous avons suivie.

Les structures de l'industrie ont été influencées par les dimensions du marché et la présence de ressources naturelles. L'industrie domestique traditionnelle se compose principalement d'entreprises relativement petites qui dépendent pour de nombreuses catégories de produits, de l'importation de matières premières ou de produits semi-finis. En revanche, l'industrie d'exportation est hautement spécialisée. Les industries nécessitant beaucoup d'énergie jouent un rôle primordial, surtout dans les secteurs chimiques et métallurgiques; il en est de même pour les produits forestiers, les minerais, les métaux et les produits dérivés de la pêche. Une partie des matières premières utilisées dans l'industrie d'exportation provient de l'étranger: citons par exemple l'alumine et les concentrés de nickel. L'essentiel des exportations consiste en produits bruts ou peu raffinés; c'est ici qu'apparaît actuellement une transformation des structures.

De nos jours, la différence jadis importante entre l'industrie domestique et l'industrie d'exportation, s'efface de plus en plus. Les industries traditionnellement tournées vers le marché intérieur, s'orientent dans une proportion croissante vers les marchés extérieurs. En même temps, dans de nombreux secteurs travaillant pour l'exportation, se dessine une évolution qui va dans le sens d'un perfectionnement de la qualité et d'un raffinage plus poussé. Les ressources forestières, les richesses pélagiques, l'énergie hydraulique, les gisements miniers marquent les limites de l'expansion dans les secteurs traditionnels.

Le progrès industriel en Norvège doit dorénavant reposer sur une utilisation encore plus large des techniques avancées, un meilleur emploi de la valeur professionnelle et des forces inventives existantes dans les différents secteurs du monde du travail.

Ce développement fait maintenant de rapides progrès. En 1960, les exportations traditionnelles telles que le poisson, les produits forestiers, les engrais artificiels, les minerais et les métaux, constituaient 80 % du total des exportations. Depuis lors, en dix ans, ces exportations traditionnelles ont bel et bien doublé. Pendant cette même période, l'exportation de produits finis, de machines et d'autres produits de l'industrie mécanique, d'équipements de bateaux, de meubles, de textiles, etc., est passée de 13 % en 1960 à 34 % environ en 1970. Elle a donc, quantitativement, quadruplé en l'espace de dix ans. En conséquence, la quote-part des

exportations traditionnelles est tombé aux 2/3 de l'ensemble des exportations.

L'industrie est aujourd'hui la branche d'activité la plus importante du pays : elle occupe environ 400.000 personnes, autrement dit elle dispose d'un bon quart de l'emploi en Norvège. Plus du quart du produit national brut provient de l'industrie.

La marine marchande est sans contredit la plus grande source d'exportations. Le tonnage total couvert par le pavillon norvégien s'élève actuellement à près de 21 millions de tonnes, ce qui lui donne le 4e rang mondial. Environ 48 % de ce tonnage est constitué par des bateaux-citernes.

Au cours de ces dernières années, l'évolution structurelle de la flotte marchande s'est caractérisée par la construction d'unités de dimensions de plus en plus grandes et aussi par des créations nouvelles comme en témoigne l'apparition de différents types de navires spéciaux tels que méthaniers, navires frigorifiques et surgélateurs, navires OBO, combinés pour le transport de liquides en citernes et de chargements en vrac, transporteurs d'automobiles, et bateaux de croisière. La flotte de ligne ne représente plus que 6 % à peu près du tonnage total. L'âge moyen des bateaux est relativement peu élevé, surtout après la profonde modernisation qui s'est produite pendant les années soixante. En dix ans (1960-1970), les armateurs ont acquis 18 millions de tonnes brutes constituées par de nouvelles unités, tandis qu'ils vendaient à l'étranger 10 millions de tonnes de bateaux plus anciens ou qu'ils renouvelaient la flotte marchande par d'autres procédés. L'âge moyen, sur la base du tonnage, est maintenant d'à peu près 6 ans.

Une bonne partie de cette flotte, 92 %, fait la navette entre des ports étrangers (cross-trade). L'excédent net en devises de la flotte marchande s'est élevé en 1970 à 5 700 millions de couronnes (826 millions \$ au cours du jour) et correspond à 24 % de la valeur totale des importations de marchandises. La flotte emploie 48 000 marins dont 10 000 étrangers.

En dépit des conditions géographiques et climatiques, une bonne proportion de la population norvégienne, 40 %, était encore au tournant du siècle liée à l'agriculture. Au fur et à mesure que se poursuivait l'industrialisation du pays, et que l'activité des services s'intensifiait, cette proportion baissait constamment : aujourd'hui elle est tombée à 11 %. La production de denrées agricoles accusait cependant, pendant la même période, une importante augmentation.

Une particularité de l'agriculture norvégienne tient au nombre important de petites unités d'exploitations. La superficie moyenne des fermes est de 7 hectares seulement. Ces propriétés clairsemées englobent les bâtiments d'exploitation et les habitations sont rattachées à ces unités et non pas groupées dans des villages comme il est d'usage sur le reste du continent. La belle saison est plus courte que dans les principaux pays d'Europe et sa durée décroît rapidement au fur et à mesure qu'on se rapproche du Nord. Aujourd'hui, la tâche la plus importante de l'agriculture est d'approvisionner la Norvège en produits d'origine animale. Tout le blé destiné à la consommation humaine, le sucre, et une grande partie des fourrages concentrés sont importés. Les exportations agricoles n'ont jamais été importantes en Norvège: elles se réduisent à quelques rares produits spéciaux et à une certaine quantité de fromage.

La pêche norvégienne a également traversé une période de remaniement structurel: c'est ainsi que le nombre des emplois liés à la pêche a été fortement réduit, tandis que la production augmentait parallèlement. Seule, une faible partie des prises est utilisée dans le pays. Le surplus est exporté, frais ou transformé en huile, graisse ou farine de poisson pour la nourriture animale.

On peut certes penser que la Norvège était encore au début du siècle, insuffisamment développée. Son industrialisation a été relativement tardive et, les premiers temps, ce sont des capitaux étrangers qui ont rendu possible, dans une grande mesure, la construction d'entreprises industrielles. Le terrain était cependant favorable au développement d'une production hautement spécialisée dans de nombreux secteurs et, ces derniers temps, la Norvège a recueilli, dans une proportion accrue, le bénéfice d'une division du travail plus étendue sur le plan international. Il n'en est pas moins grâce à ce développement que la population norvégienne jouit aujourd'hui d'un niveau de vie qui compte parmi les plus élevés d'Europe.

Il est probablement exact de prétendre que cette aisance à laquelle nous sommes parvenus au cours des dernières décennies est plus équitablement répartie en Norvège que dans la plupart des pays occidentaux. Cela est difficilement mesurable mais de nombreuses études et enquêtes portant sur les revenus et les rapports sociaux semblent le confirmer. Pendant de longues périodes, la Norvège comme les autres pays scandinaves, s'est particulièrement attachée à la formulation de ses objectifs de politique économique et sociale. Tout ceci se rattache étroitement à la gestion du gouvernement travailliste qui a dirigé le pays pendant la majeure partie du temps depuis le milieu des années trente. Les objectifs politiques qu'il a suivis ont abouti à une égalisation et à une péréquation des revenus relativement étendues aussi bien entre les personnes qu'entre les groupes, entre les diverses parties du pays et entre les différentes professions.

Par l'application d'une politique fiscale et sociale, ainsi que par une politique des salaires et des prix, on a sciemment essayé d'infléchir la répartition des revenus dans une direction socialement favorable. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, une politique de plein emploi a été constamment suivie. Telles sont les directives politiques qui nous ont valu une adhésion massive dépassant de beaucoup les rangs des sympathisants des mouvements ouvriers; elles ont été également suivies dans l'ensemble pendant le gouvernement de coalition qui a duré de l'automne 65 au printemps 71.

Cette politique n'a pas eu pour résultat un changement notable des rapports de propriété à l'intérieur de la société. La mainmise de l'État ou des pouvoirs publics n'est pas particulièrement lourde en Norvège, moins sans doute que dans la plupart des autres pays d'Europe occidentale. Les objectifs que se propose la politique norvégienne ne sont pas des nationalisations mais la recherche du progrès social dans tous les secteurs par d'autres moyens. On met l'accent sur la planification, le budget national, les plans régionaux et la prospective. Par une politique financière appropriée, une politique du crédit, une réglementation des activités de construction dans certains secteurs et aussi grâce à un éventail de procédés sélectifs en politique régionale, on a cherché à accélérer le progrès au cœur même de la vie professionnelle, selon les buts définis par les organismes choisis par le peuple.

La nécessité d'une politique régionale efficace tient au fait que les régions du Sud et de l'Est de la Norvège représentent un pôle d'attraction pour la population des bourgs et des districts côtiers de l'Ouest et du Nord. Une poussée démographique intense se fait constamment sentir dans les régions Sud et Est, tandis que subsiste le danger d'une raréfaction de la population dans les régions des côtes, des montagnes et des fjords. Stimuler l'implantation d'industries dans ces régions économiquement peu développées, fait partie d'une politique voulue. Un certain nombre d'entreprises de dimensions importantes ont été édifiées dans les régions côtières, bien pourvues en sources d'énergie électrique, en partie grâce aux capitaux de l'État. On s'est attaché surtout à empêcher une diminution trop importante du peuplement dans les régions septentrionales. Nous n'avons cependant pas eu la chance d'enrayer efficacement l'exode des habitants des régions les plus éloignées. On se préoccupe donc à présent d'adopter des mesures encore plus énergiques. Comme dans les autres pays d'Europe occidentale, ce sont généralement les entreprises privées qui déterminent la localisation de l'habitat. Par suite c'est aussi la vie des travailleurs qui en est grandement influencée. Ce n'est pas dans ce domaine que le besoin d'une direction publique plus énergique et plus systématique se fait le moins sentir.

Dans une économie mixte, telle qu'elle existe en Norvège, où les entreprises doivent faire face à une concurrence sévère avec l'étranger, il y a naturellement des limites à l'influence que les pouvoirs publics peuvent avoir sur les dispositions prises par les entreprises, sans provoquer de fâcheuses conséquences pour leur compétitivité. La législation permet cependant d'imposer un certain nombre de conditions pour l'exploitation et l'utilisation des ressources du pays. On travaille pour le moment à élargir le registre des conditions auxquelles doivent satisfaire ces entreprises: citons par exemple les dispositions relatives à la protection du milieu ambiant et à la démocratie dans les entreprises. A notre avis un bon environnement doit être une fin en soi et non pas un simple facteur de coût pour les entreprises et la collectivité.

Jadis, on admettait volontiers que la concurrence avait une valeur en elle-même, selon la théorie qu'une libre concurrence poussée à l'extrême donnerait les meilleurs résultats économiques. Dans notre société la concurrence n'est qu'un moyen dans la vie économique et politique et l'on cherche à limiter les effets secondaires défavorables sur le plan social et psychologique.

La Norvège a une économie largement tournée vers l'extérieur : elle exporte 40 % du produit national, sous forme de marchandises et de services et elle importe en conséquence; c'est pourquoi elle a été particulièrement sensible à la concurrence étrangère. Seule, la dimension modeste de son marché, et par suite le faible intérêt qu'il a suscité chez les producteurs étrangers, lui doit de ne pas avoir subi plus fortement la pression de l'extérieur. Pendant toute l'après-guerre la Norvège a cependant pris une part active aux travaux des organisations de coopération d'Europe occidentale et, grâce à sa participation à l'OCDE, à l'AELE et au GATT, l'industrie et les branches professionnelles exposées à la concurrence, jouissent dans l'ensemble d'une situation adaptée à un plus vaste marché.

Cette participation est pour la Norvège la condition préalable à son épanouissement : elle lui permettra de profiter pleinement de ses connaissances techniques, des qualifications spéciales de sa main-d'œuvre, afin d'élever encore le niveau de sa production et de l'étendre à de nouveaux domaines.

Petit à petit, il est apparu clairement que notre pays ne disposait pas de toutes les possibilités nécessaires pour diriger avec bonheur et sûreté le développement de sa propre société sans l'appui d'une coordination internationale bien plus étroite que par le passé — surtout sur le plan de la politique économique. Pour atteindre ce but, il faut intensifier le travail en commun dans une synthèse à la fois économique, commerciale et sociale. La poursuite de la coopération dans ces domaines doit se réaliser dans les organisations auxquelles participent des pays ayant manifesté la volonté politique de coordonner leurs ressources pour résoudre en commun leurs problèmes. On trouve dans l'œuvre collective réalisée dans les Communautés européennes le fondement d'une telle intégration. Le développement de fait de la coopération entre les Six ces derniers temps en particulier, a également montré que les États membres sont décidés à obtenir que la Communauté fonctionne comme une totalité agissante.

Dans cette perspective, nous pensons aussi qu'il faut façonner un environnement satisfaisant, créer des rapports sociaux équilibrés et jeter une base solide pour le rattrapage économique des régions d'Europe moins développées. La Norvège insiste pour que le Marché commun donne à ces objectifs une haute priorité. Sur le plan international une prise de conscience de ces buts et un travail efficace pour les atteindre sont nécessaires pour que les nations isolées d'Europe puissent trouver des solutions pacifiques à des problèmes qui se posent identiquement à eux, à l'intérieur de leurs frontières. Cela tient au fait que dans ces domaines beaucoup de ces problèmes peuvent être résolus, ou mieux résolus, grâce à une coopération qui transcende les frontières.